

---

Présidence : France

## 1128<sup>e</sup> SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM

1. Date : mercredi 18 février 2026 (dans la Neuer Saal)

Ouverture : 10 heures

Clôture : 11 heures

2. Présidence : Ambassadrice F. Benhabylès-Foeth

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

- a) *Guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine* : Ukraine (FSC.DEL/85/26), Chypre (également au nom de l'Albanie, de l'Allemagne, de l'Andorre, de l'Autriche, de la Belgique, de la Bosnie-Herzégovine, de la Bulgarie, de la Croatie, du Danemark, de l'Espagne, de l'Estonie, de la Finlande, de la France, de la Géorgie, de la Grèce, de l'Irlande, de l'Islande, de l'Italie, de la Lettonie, du Liechtenstein, de la Lituanie, du Luxembourg, de la Macédoine du Nord, de Malte, de la Moldova, du Monténégro, de la Norvège, des Pays-Bas, de la Pologne, du Portugal, de la Roumanie, de la Slovaquie, de la Slovénie, de la Suède, de la Tchéquie et de l'Ukraine) (FSC.DEL/80/26 OSCE+), Royaume-Uni (FSC.DEL/82/26 OSCE+), Canada
- b) *Contribution des États-Unis d'Amérique aux efforts internationaux en faveur de la paix et à la réforme de l'OSCE* : États-Unis d'Amérique (FSC.DEL/83/26)
- c) *Opération militaire spéciale visant à démilitariser et à dénazifier l'Ukraine* : Fédération de Russie

Point 2 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Mécanisme d'avertissement et de rappel appliqué en vertu de la Décision n° 10/02 du FCS* : Présidence

- b) *Exercice militaire « Cold Response 2026 », qui se déroulera du 9 au 19 mars 2026 : Norvège (FSC.DEL/84/26)*
- c) *Droit de réponse à la déclaration faite par la Fédération de Russie au titre du point de l'ordre du jour intitulé « Déclarations générales » à la 1125<sup>e</sup> séance plénière du FCS : Moldova, Fédération de Russie*
- d) *Questions de protocole : Macédoine du Nord, Présidence*

4. Prochaine séance :

Mercredi 4 mars 2026 à 10 heures, dans la Neuer Saal